



LA PAGE MUNICIPALE

Sainte-Marcelline-de-Kildare,
une Municipalité *tissée serrée*

Le Conseil et l'équipe municipale vous
souhaitent de très joyeuses fêtes !



Affaires municipales



Conseil municipal



Environnement



Urbanisme



Loisirs



Bibliothèque



Communautaire



Une page d'histoire

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2024

Mot de la mairesse

Chères citoyennes, chers citoyens,



Les 21 et 22 septembre dernier a eu lieu la 24e édition du Festival des Artisans. Nous sommes particulièrement fiers de l'édition de cette année, un événement qui suscite toujours autant d'engouement, année après année. Nous pouvons être fiers d'organiser l'un des plus grands festivals de ce genre au Québec. Nous avons accueilli plus de 6000 visiteurs, en plus des 962 citoyens & propriétaires fonciers qui se sont prévalus des bracelets remis gratuitement par la municipalité du 1er au 20 septembre dernier! Prenez bien note que cette formule sera de retour

pour la 25e édition en septembre 2025. Cet achalandage a généré de belles retombées financières sur le territoire.

L'équipe municipale travaille actuellement à l'élaboration du budget 2025. Ce sera le dernier budget de mon premier mandat ainsi et du conseil municipal. Nous avons une vision commune et l'objectif est de laisser un héritage positif pour le prochain mandat qui débutera en automne 2025. J'aspire, avec les membres de mon conseil, à diminuer les impacts financiers des citoyens en dépit de tous les chantiers affectant nos infrastructures routières. Notre gestion financière est saine et je suis bien optimiste pour l'avenir de notre municipalité.

Concernant l'équipe municipale, je suis très fière de nos employés qui sont compétents, loyaux et investis pour la communauté. Par exemple, nos employés des travaux publics ont réagi rapidement après les inondations du 9 août dernier, qui ont causé des dommages à nos routes. Ils ont travaillé de longues heures, parfois même la nuit, pour réparer les dégâts et assurer la sécurité de tous. Leur dévouement est un bel exemple de l'esprit d'entraide qui règne dans notre équipe *tissée serrée*.

D'autres chantiers sont également en cours, comme le Parc de la Culture, la réfection de certaines rues, la construction de l'abri à sable et sel, le projet du stationnement vert et les aménagements au Parc des Loisirs. Un bulletin spécial sera publié cet automne pour vous donner plus d'informations sur ces projets et leurs impacts financiers. De plus, avec la construction de la nouvelle école et les travaux de démantèlement du pont affaissé sur le Rang du Pied-de-la-Montagne, notre municipalité est en pleine effervescence! Ça bouge à Sainte-Marcelline!

En terminant, je vous souhaite un merveilleux automne et un bon début d'hiver. Profitez pleinement du temps des Fêtes avec vos proches!

Émilie Boisvert
Émilie Boisvert,
maresse

Lors des dernières séances du conseil plusieurs résolutions ont été adoptées. Voici un survol des points à retenir.

Administration

- Politique de prévention et de prise en charge du harcèlement, de la violence et de l'incivilité au travail

Sécurité publique

- Entente relative à la fourniture de services concernant le plan d'aide mutuelle en matière de sécurité incendie

Urbanisme

- Demande de dérogation mineure 2024-07-02-01 - lot 6 434 557
- Demande de dérogation mineure 2024-07-02-02 - lot 5 655 689
- Demande de dérogation mineure 2024-07-02-03 - lot 6 496 554
- Demande de dérogation mineure 2024-07-02-04 - lot 5 656 302

Procédures administratives

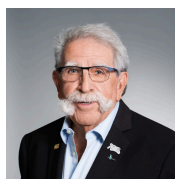
- FNX - Innov - offre de service surveillance ponctuelle - Construction du nouvel abri sable et sel
- Contribution financière - Mayléna Robert
- Construction abri d'abrasifs - Octroi du contrat

Culture

- Festival des artisans - Atelier et publicité
- Fleurons du Québec - Fleur emblématique



Conseillère
Siège 1
Mme Marilyne
Perreault



Conseiller
Siège 2
M. Gilles
Arbour



Conseillère
Siège 3
Mme Mélanie
Laberge



Conseiller
Siège 4
M. Yanick
Langlais



Conseiller
Siège 5
M. Serge
Forest



Conseiller
Siège 6
M. Pierre
Desrochers





Pour avoir un suivi des projets en cours, restez à l'affût du bulletin spécial.

STATIONNEMENT VERT

Pourquoi un stationnement vert ?

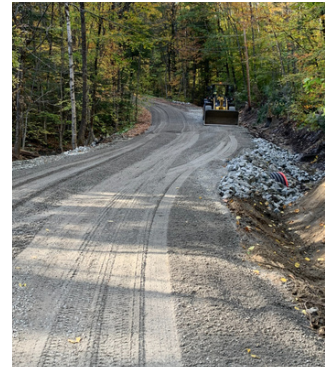
- Aide au ruissellement de l'eau, donc atténue les impacts sur nos infrastructures municipales et remplit la nappe phréatique.
- Aide à la diminution des ilots de chaleur
- Aide à diminuer le débordement des étangs et des cours d'eau
- Les travaux de notre tout premier stationnement vert ont débuté à la Vieille Chapelle.
- La date de fin des travaux est prévue pour le début du mois de novembre.
- Le nouveau stationnement contiendra le même nombre d'emplacements qu'actuellement.



TRAVAUX 1^{ère} RUE DU LAC-FAISAN-BLEU

Nous avons le plaisir de vous informer que la rue 1^{ère} du Lac-Faisan-Bleu est désormais accessible et réparé à 100%.

Nous vous remercions de votre patience durant cette période de travaux.



ASPHALTAGE

Les travaux d'asphaltage sont commencés

Les rues ciblées sont :

- Chemin des Valois
- rue de l'Étang
- Petit 10^e rang
- rue Thouin
- 1^{ère} rue Pied de la montagne



LE PONT

du rang du Pied-de-la-Montagne

Lors des inondations du 9 août dernier, le pont se situant sur le Rang du Pied-de-la-Montagne a cédé.

Nous savons que cette situation provoque des inconvénients considérables auprès de nos résidents et résidentes.

Nous travaillons fort de notre côté pour avoir un échéancier précis de la part du Ministère du Transport.

Nous vous tiendrons informés des développements.





Pour avoir un suivi des projets en cours, restez à l'affût du bulletin spécial.



ABRIS SABLE ET SEL

Les travaux de construction de l'abri sable et sel progressent bien. Pour rappel, la Municipalité a dû déplacer l'abri en raison de la construction de la nouvelle école.

La fin des travaux est prévue pour la fin du mois de novembre.

LE NOUVEAU PANNEAU NUMÉRIQUE

Les travaux pour l'installation du panneau numérique avancent bien. La Municipalité est actuellement en attente de l'intervention d'Hydro-Québec, qui doit isoler les fils électriques afin de garantir la sécurité des travailleurs.

Cette intervention est essentielle avant que le panneau puisse être installé à côté de la Vieille Chapelle.

PATINOIRE

Bonne nouvelle ! Vous pourrez profiter de la patinoire cet hiver. L'installation des bandes est prévue pour cet automne.

Restez à l'affût pour plus d'informations concernant l'ouverture officielle de la patinoire.



LE NOUVEAU PARC DE LA CULTURE

Les travaux du nouveau parc de la culture sont commencés !

Le parc de la culture est situé sur le terrain à côté du presbytère. Il mettra en valeur toutes les sculptures offertes gracieusement par l'association des Artisans sculpteurs de Lanaudière au cours des années dans le cadre du Festival des Artisans.



ÉCOCENTRE

- La date exacte de fermeture de l'écocentre pour la période hivernale n'est pas encore connue. Suivez notre page Facebook afin d'être informé de la date de fermeture qui aura lieu au mois de novembre.
- N'oubliez pas de venir récupérer vos coupons d'accès pour l'écocentre à l'Hôtel de Ville avant de vous y rendre.

VITESSE SUR NOTRE TERRITOIRE

Lors du 4 octobre dernier, la municipalité a lancé la campagne
ICI ON RALENTIT !



Cette initiative vise à sensibiliser les automobilistes à ralentir sur dans les zones scolaires, la vitesse maximale est de 30 km/h. Restons vigilants pour la sécurité de tous !



Rappel important

STATIONNEMENT HIVERNAL

En vertu de l'article 6 du règlement 404-2018, à partir du **1er novembre 2024 au 15 avril 2025**, le stationnement sur un chemin public est **interdit entre 23h et 7h** et ce, sur l'ensemble du territoire de la municipalité.

Si un véhicule est stationné sur un chemin public durant cette période, il sera déplacé aux frais des propriétaires.



MATIÈRES RÉSIDUELLES

AFIN DE RÉPONDRE AUX NOMBREUX QUESTIONNEMENTS DES CITOYENS CONCERNANT LA RÉCOLTE DE MATIÈRES RÉSIDUELLES, VOICI UN AIDE-MÉMOIRE :

Compost

Vous pouvez y mettre les résidus alimentaires, le gazon tondu, fleurs, plantes ou les feuilles mortes. Aucun poils, cheveux, excréments d'humain ou d'animaux, matériaux de construction dont le bois et le gypse, les vêtements, ainsi que rien de ce qui peut être recyclé. ATTENTION la Municipalité demande de ne pas mettre de plantes envahissantes au risque de propagation de ces plantes lors de la redistribution du compost.



Recyclage

Vous pouvez y mettre du plastique, du métal (papier d'aluminium, conserve), du carton non souillé, produit de verre. Nous demandons de rincer les contenants et sacs ayant contenu de la nourriture avant de les recycler.



Ordures Ménagères

Vous pouvez y mettre tout résidu qui ne peut être réutilisé ou recyclé, ou pour lequel il n'y a pas encore de débouché. **Attention, aucun matériau de construction ne doit y être mis.**



Encombrants

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LA SECTION SUIVANTE, CAR CE N'EST PAS TOUT CE QUE VOUS METTEZ SUR LE BORD DE LA RUE QUI SERA RAMASSÉ.

Les articles **RAMASSÉS** : table, chaise, tapis roulé, matelas, sommier, article saisonnier volumineux.
Les articles **REFUSÉS** : RDD (Peinture, huile usée, vernis, pile, ampoule, cellulaire, bonbonne pressurisée), **matériaux de rénovation**, pneus, réfrigérateur, congélateur, climatiseur, appareil électronique/électrique, boîte de carton, embarcation, toilette/bain/lavabo, branches d'arbres.

Pour les articles REFUSÉS, il incombe au CITOYEN de s'occuper de leur transport vers l'écocentre

Écocentre

Les articles **ACCEPTÉS** sont : RDD (Peinture, huile usée, vernis, pile, ampoule, cellulaire, bonbonne pressurisée), matériaux de rénovation, pneus, réfrigérateur, congélateur, climatiseur, Appareil électronique/électrique, boîte de carton démontée, embarcation, toilette/bain/lavabo, branche d'arbre, tapis, meuble, produit de verre.
Les articles **REFUSÉS** sont : ordures ménagères, terre.



Résidus verts

Vous pouvez y mettre les feuilles, le gazon et les résidus de jardin. Ils sont ramassés uniquement lors de la cueillette spéciale à l'automne, **au même moment que la collecte du compost, soit le 12 novembre prochain**. Seuls les sacs de résidus verts (sacs oranges, transparents et en papier) seront collectés. Aucun bac, poubelle ni matières en vrac ne seront vidés. Il est à noter que vous pouvez utiliser le gazon tondu, ainsi que les feuilles d'arbres comme compost.

Nous vous rappelons qu'un seul bac pour chacune de nos collectes est permis, les bacs étant tous fournis par la Municipalité. Une demande doit être effectuée auprès de la Municipalité si vous désirez des bacs supplémentaires.

Si vous vous demandez dans quel bac vous pouvez disposer de certains articles, vous pouvez consulter l'application Ça va où? élaborée par Recyc'Québec ou leur site web cavaouwebapp.recyc-quebec.gouv.qc.ca/



RETOUR SUR LA CONFÉRENCE SUR LES MICRO-FORÊTS

Le 27 août dernier, l'horticultrice et conférencière Julie Boudreau était de passage dans notre Municipalité, pour aborder le sujet des Micro-Forêts.

Une micro-forêt est une zone que nous délimitons faisant minimalement 100 m² et dans laquelle, il n'y a aucun schéma d'aménagement concernant la plantation. Nous pouvons y retrouver entre 30 et 40 essences indigènes différentes. La mise en place de micro-forêt sur un territoire a entre autres un impact important sur la température, la faune, la flore, mais aussi sur la santé des humains, en apportant de l'oxygène et piégeant le carbone.

Il est aussi très important de prendre en considération l'emplacement que nous allons attribuer à la forêt, parce que cette dernière ne pourra être déplacée. Il s'agit ici du projet d'une vie.



Cette conférence était offerte à la Municipalité par la MRC Matawinie dans le cadre du programme Municipalité Engagée.

Les castors

À plusieurs reprises au cours de l'été, des castors ont pu être aperçus dans nos lacs.

Leurs actions sont parfois dommageables, car leurs barrages ont une très forte capacité de rétention d'eau. Lorsqu'un barrage cède, un coup d'eau est alors observé et peut causer des dommages aux installations.

Nous demandons aux résidentes et résidents habitant autour de Lacs de ne pas contacter le trappeur directement, et de communiquer avec leur association de Lac.

Le trappage est autorisé en automne. Cependant, il n'est pas ouvert au public. Informez-vous auprès du Gouvernement du Québec pour plus d'info.



RÉSIDUS VERTS

La collecte de résidus verts pour cet automne aura lieu le 12 novembre.

Déposez vos résidus verts dans votre bac de compost.

Si votre bac est plein, utilisez **UNIQUEMENT** des sacs de résidus verts (des sacs oranges, transparents ou en papier) seront collectés !

Veillez les mettre au bord de la rue, uniquement la veille de la collecte, pour éviter qu'ils ne soient ensevelis par la neige, si nous en recevons d'ici là.



Il est à noter qu'à partir du **29 octobre**, les **collectes de compost** auront lieu **aux deux semaines**.



ABRIS D'AUTOMOBILES TEMPORAIRES

La période d'installation des abris d'automobiles temporaires commence le **15 octobre 2024** et se termine le **1^{er} mai 2025**. Des **constats d'infractions** pourront être émis dès le **2 mai 2025**.

Règlements à suivre :

- autorisé seulement dans les **zones résidentielles**
- peut être installé dans les limites d'une **case de stationnement**

ou

- dans la cour arrière à une **distance de 1,5 mètres** des limites arrières et latérales
- doivent être installés à **1 mètre du trottoir**
- **NE PEUVENT PAS** être fixés à l'équipement public
- **NE DOIVENT PAS** obstruer la visibilité des panneaux de signalisation



Délais de traitement PERMIS ET CERTIFICATS

TRUCS ET ASTUCES

- Prévoir un délai de 30 jours dans la planification de vos projets
- Anticiper des modifications possibles demandées par le département de l'urbanisme
- Assurez-vous de fournir l'ensemble de la documentation pertinente à votre demande

Lorsque l'objet d'une demande est conforme aux dispositions de la présente réglementation, le permis ou le certificat d'autorisation demandé doit être délivré à l'intérieur de trente (30) jours de la date de réception de la demande.

Rappel important



FOSSES SEPTIQUES

N'oubliez pas de nous faire parvenir votre preuve de vidange de fosse septique.

Par courriel : info@ste-marcelline.com

En personne à la municipalité

500 rue Principale, Sainte-Marcelline-de-Kildare

Urbanisme



PROGRAMMATION 2024

LA VIEILLE CHAPELLE

de Sainte-Marcelline-de-Kildare

**BILLETTERIE EN LIGNE WWW.STE-MARCELLINE.COM
OU 450 883-2241**



Mona De Grenoble
HUMOUR

5 SEPTEMBRE - 20 H



Beyries
FOLK POP

10 OCTOBRE - 20 H



Gospel
SPECTACLE DE NOËL

30 NOVEMBRE - 20 H

1 DÉCEMBRE - 14 H

**RERSTEZ À L'AFFÛT POUR LA
PROGRAMMATION 2025**

CONCOURS PHOTO PAYSAGES DE SAINTE-MARCELLINE



Faites-nous parvenir vos plus belles photos prises dans notre magnifique municipalité, et courez la chance de gagner une paire de billets pour un spectacle à la Vieille chapelle !

communications@ste-marcelline.com



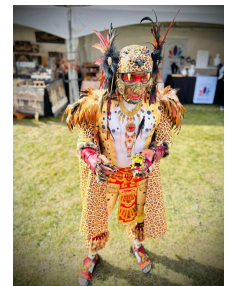
Merci à tous les élus, à l'équipe municipale, les bénévoles, les commanditaires et les visiteurs d'avoir participé de près ou de loin à ce magique festival 2024.



Festival des Artisans



Sainte-Marcelline



MRC de Matawanie
Entrepreneur de nature!

MERCI À NOS COMMANDITAIRES

Québec Lanauidière Desjardins
Caisse de Joliette et du Centre de Lanauidière

DANS LANAUDIÈRE
103.5

CAROLINE PROULX
Directrice de Services
Municipalité de Joliette et du Centre de Lanauidière

PRÉPAREZ MA MAISON
metro
Famille Blanchard

Au service
des municipalités
depuis 50 ans
Loroux Beaudry Picard

Jardinière du Nord HUIT 100 VINER CFNJ 991 88.9

UNI-PRO Les Décorés d'Intérieurs POMPES FILTRANTES LANAUDIÈRES AUDIO TSL LBP



ILLUMINATION DU SAPIN DE Noël

Le vendredi 29 novembre de 18 h à 20 h
au parc de l'Étang

Petits et grands vous êtes invités à venir souligner
l'arrivée du temps des fêtes !

Au programme : soupe à boire, chocolat chaud,
café et petites surprises...

N'oubliez pas votre ornement
de Noël pour décorer le
sapin municipal



VAL
SAINT-
CÔME

BILLETS PRÉFÉRENTIELS

Billet régulier : 65.23 +tx
Billet préférentiels : 54.19 +tx

Limite de 6 billets par adresse
En vente dès le : 25 novembre à
l'hôtel de ville.

Aucun retour ou
remboursement
ne sera accepté.

Loisirs

BiBli

& cie

ACCÈDEZ AUX
RESSOURCES NUMÉRIQUES

NOUVEAUTÉS

Disponibles

Dès maintenant !!

Saviez-vous que :



La bibliothèque offre des Cartes Accès-Musée

Ce laissez-passer familial (maximum de deux adultes et de trois enfants) vous donne accès gratuitement à 16 institutions muséales de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

Pour voir la liste des musées participants, suivre ce lien <https://bit.ly/3BjVDbD>

Heures d'ouverture

Mardi : 18 h 30 à 20 h

Mercredi : 13 h à 15 h

Jedi : 15 h 30 à 16 h 45

Samedi : 10 h à 13 h

Veillez noter que la bibliothèque Gisèle-Labine sera fermée pour la période **des fêtes du** 19 décembre au 3 janvier 2025



Bibliothèque



MDJ MAISON DES JEUNES STE-MARCELLINE

Heures d'ouverture

Mercredi : 17 h - 21 h

Jedi : 17 h - 21 h

Vendredi : 15 h - 21 h

Viens nous voir au
parcours hanté de la
municipalité le **31 octobre**



La distribution de produits alimentaires à bas prix reprend à Sainte-Marcelline-de-Kildare. À partir du 17 octobre, les citoyens pourront se procurer des légumes et autres denrées à bas prix. Il s'agit d'une ressource communautaire de notre Municipalité, organisée par le Club FADOQ Petit Moulin.

Les produits sont en vente entre 15h45 et 16h15 le jeudi, à la salle communautaire Gaétan-Morin.
Fermé du 12 décembre au 16 janvier

COMPTOIR VESTIMENTAIRE



Les heures d'automne sont de retour au comptoir vestimentaire. Le comptoir accepte les sacs de vêtements propres et pas trop lourds, à placer dans les bacs bleus installés sur la galerie avant de l'ancien presbytère, au 451, rue Principale, en avant de l'église. Aucun meuble n'est accepté, vu le manque d'espace. Merci à tous les donateurs.

Les mercredis, de 10 h à 16 h et de 19 h à 20 h.

**** Fermeture pour la période d'hiver
à partir du 11 décembre 2024**

Toujours à la recherche de bénévoles, le comptoir désirerait ouvrir une journée de plus, si possible.
Joignez vous à eux : 450 883-2241 !

CLUB FADOQ PETIT MOULIN ACTIVITÉS

Nous sommes à la recherche de gens qui veulent participer gratuitement à des jeux de société, une fois par semaine, à la salle communautaire.

Communiquez avec Lucie Nadeau, 514-318-8869

Pour s'inscrire ou renouveler sa carte de FADOQ, communiquez avec Gisèle St-Amand, 450-883-7842

ÉVÉNEMENTS D'HIVER

Yoga Chaise tous les jeudis
13h30 à 15h30

La pétanque tous les mardis
Infos : Gilles Savaria
450-883-3461

Jeux de cartes tous les mercredis
19h à 22h
à la bibliothèque



fadoq

Pour plus d'informations sur les activités du Club FADOQ Petit Moulin ou pour participer en tant que bénévole, contactez Lucie Nadeau : 514 318-8869

COMITÉ DES USAGERS DU NORD DE LANAUDIÈRE

Le Comité des usagers du Nord de Lanaudière offre des services indispensables à certains individus, en assurant le respect des 12 droits dans les relations de ceux-ci avec les services de santé et les services sociaux du Québec.

<https://12droits.santesaglac.gouv.qc.ca/>



Ils sont là pour porter secours, aider à faire respecter vos droits, fournir des services d'accompagnement et autres besoins indispensables.

Pour les contacter, que ce soit pour toute question ou pour obtenir de l'aide, appelez au 450 759-8222, poste 2557, ou au 1 833 649-5733. Par courriel, à cuc.nord.lan@sss.gouv.qc.ca

Infirmière en milieu rural

Saviez-vous que ?

Différents services existent dans la communauté pour venir en aide aux personnes de 50 ans et plus.

Tous les jeudis

Sur rendez-vous seulement

450 886-3861

450, rue principale (à La Vieille Chapelle)

Services offerts gratuitement

- Conseils sur l'asthme, le diabète, l'hypertension et les maladies pulmonaires, etc.
- Réponse aux inquiétudes générales sur la santé
- Traitement de blessures mineures (plaies, brûlures, coupures)
- Suivi de la pression artérielle
- Prélèvement
- Enlèvement de points de suture ou d'agrafes
- Injection de médicaments
- Lavage d'oreilles
- Référence vers les ressources disponibles

Le temps des fêtes d'autre fois

Dès les premiers jours de décembre, certaines familles à la campagne « faisaient boucherie ». On abattait une vache, un cochon et quelques poules. Des morceaux étaient donnés ou vendus à des amis et voisins. La température étant plus froide qu'aujourd'hui, on faisait geler les viandes dans la remise ou le hangar où elles se conservaient tout l'hiver. Nos mères faisaient provision de pâtés, de tourtières et ça sentait la cannelle et la muscade dans nos vieilles maisons. En cette période de l'année, il flottait une ambiance de festivités. Il fallait aussi préparer nos coeurs à vivre ce temps fort de l'Église. Les derniers jours avant Noël, on « allait à la confesse » : le curé s'installait au confessionnal où il entendait ses paroissiens raconter leurs péchés, après quoi il leur donnait le pardon (l'absolution). En attendant la messe de minuit, on couchait les enfants à l'heure habituelle avec la promesse de les réveiller à temps pour aller voir le petit Jésus de la crèche. Le moment venu, la marmaille bien emmitouflée dans d'épaisses couvertures, prenait place dans les carrioles tirées par les chevaux. Les voitures se suivaient une derrière l'autre en direction de l'église et les clochettes faisaient entendre leurs joyeux airs de Noël résonnaient dans la nuit étoilée et semblaient dire « Enfants, réjouissez-vous car Jésus est né ! » En entrant dans l'église, nous admirions la belle crèche faite de petit bois rond, entourée de sapin vert, décorée de ruban argenté et surmontée d'une étoile brillante. L'enfant Jésus reposait sur la paille naturelle entouré de Marie, Joseph, les bergers, les rois mages Balthazar, Melchior et Gaspard ainsi que le bœuf et l'âne. Sur le coup de minuit, les chœurs entonnaient le « Minuit Chrétien » suivi des cantiques traditionnels de Noël. Une deuxième messe suivait, c'était la messe de l'aurore de même qu'une troisième dite messe du jour.

Le tout pouvait durer plus de deux heures, mais c'était si beau que personne ne pensait quitter avant la fin. Le tout se terminait par la bénédiction et les bons souhaits du curé, puis nous reprenions le chemin du retour portés doucement par les échos des chants qui résonnaient dans nos têtes; suivait le réveillon de Noël où un succulent repas était servi précédé d'un apéritif. Au menu : ragoût de boulettes, tourtières, dinde et comme dessert, beignes, tartes, confiture et la traditionnelle bûche de Noël faite maison.

La fête du Jour de l'an revêtait un caractère particulier : c'était la fête de la famille. Les enfants qui la veille, avaient étendu leur bas étaient émerveillés d'y découvrir, soit une orange, une pomme, une canne en bonbon rouge, des « peanuts ». On se souhaitait la « Bonne Année ». L'aîné de la famille demandait au père de les bénir, ce qu'il faisait avec une grande émotion. Puis on se rendait chez les grands-parents pour le souper, là encore une grande table garnie de mets succulents nous attendait, un verre de caribou était servi aux oncles et les tantes s'affairaient autour de la table pour servir tout le monde. Après le repas, on rangeait la table près du mur, les musiciens s'installaient pour faire danser les invités : sets carrés, gigue, entremêlés de chansons à répondre.

C'est ainsi que se poursuivait la fête jusqu'à 6 heures du matin. Cette ambiance enlevante régnait dans les maisons tout le long du mois de décembre jusqu'au 6 janvier. Il y avait toujours quelqu'un chaque soir pour réunir parents et amis pour chanter et danser. Tout le monde était heureux et c'était le bon vieux temps d'il y a plus de 80 ans. Merci à Marguerite Perrault Latendresse pour avoir si gentiment raconté ses souvenirs du temps des fêtes d'autrefois.

Source : Extrait du Comité du patrimoine, Décembre 2012

Services d'aide
à domicile
de Rousseau Inc.

www.aidedomicile.ca

450 834-1160



Groupe de soutien
Centre d'action bénévole
communautaire
Matawinie

Pour soutenir les
proches aidants

www.ccbm.qc.ca
450 882-1089

Info-santé

811

Centre de prévention
du suicide

cps-lanaudière.org

450 759-6616

La lueur du phare de
Lanaudière

Aide les proches de
personnes souffrant
d'une maladie mentale

www.lueurduphare.org
1 800 465-4544



Service d'aide et de
renseignement

Diversité sexuelle et
pluralité des genres

Ligne écoute et texto
1 888 505-1010



Ligne parents

1 800 361-5085

Comité des usagers
du nord de
Lanaudière

Défendre les droits et
intérêts collectifs

450 759-8222
poste 2557

Jeunesse j'écoute

1 800 668-9898

L'alcool
est un problème
pour vous
ou un proche ?

450 759-6000

Tel-jeunes

1 800 263-2266

SOS
Violence conjugale

1 800 363-9010

Association coopérative
d'économie familiale
(ACEF)

1 866 414-1333

Ligne-ressource pour les
victimes
d'agression sexuelle

1 888 933-9007

Info-aidant

1 855 852-7784



Ligne soutien
aînés 75 ans
et plus

1 877 805-1955

Ligne aide
abus des aînés

1 888 489-2287



URGENCE

Police
Ambulance
Pompier

911

Transport collectif

MRC Matawinie

450 386-1160

Infirmière
en milieu rural

450 886-3861
poste 250

Carrefour canin
contrôleur animalier

1-844-752-2646

Dépannage
alimentaire

450 883-8890

Gai écoute

1 888 505-1010

La Soupière

Aide aux personnes
au prise avec des
difficultés
affectant leur
qualité de vie

450 755-6616

Moisson Lanaudière

450 755-6049

Regroupement des
organismes
communautaires et
alternatifs en santé
mentale
Lanaudière

450 759-8853

Provision Compassion
Rawdon

450 834-4958

Parrainage civique
Lanaudière

Briser l'isolement
des personnes dans
l'incapacité physique,
intellectuelle, sensorielle
et psychologique

450 834-1728



ALERTE CITOYENNE

Saviez-vous ?

L'inscription à notre alerte citoyenne vous permet d'être informé en premier lors de situations d'urgence, d'avis sur le réseau routier, ou d'importantes nouvelles concernant l'aqueduc du Village et l'aqueduc Morin ? Actuellement, 265 citoyens sont déjà inscrits et reçoivent immédiatement ces notifications essentielles par texto, téléphone ou courriel.

Ne ratez pas cette chance de rester connecté et bien informé ! Inscrivez-vous dès maintenant en ligne ou passez à l'hôtel de ville pour de l'aide.

ALERTE CITOYENNE

Dès maintenant, vous pouvez vous inscrire au système d'alertes aux citoyens du nouveau portail citoyen de la Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare, afin d'être informé rapidement lors de situations d'urgence.

Que ce soit pour un avis d'ébullition, un risque d'inondation ou toute autre situation d'urgence, un message enregistré provenant de la Municipalité sera envoyé directement à votre ligne résidentielle, par SMS (texto) sur votre cellulaire ou encore par courriel, selon vos choix lors de l'inscription.

Inscription simple et rapide

L'inscription se fait en ligne sur le site web de la municipalité dans [le portail citoyen](#) en cliquant sur la vignette « Inscrivez-vous pour recevoir vos avis ».

INFOLETTRE

Également, vous pouvez vous inscrire à l'infolettre numérique de la Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare, afin de recevoir directement dans votre boîte de courriel toutes les actualités et les annonces importantes de la Municipalité.

L'infolettre ne remplacera pas la Page municipale, bien au contraire, elle viendra bonifier l'information que la Municipalité souhaite transmettre à ses citoyens qui désirent connaître les activités proposées et l'évolution des divers projets.



Besoin d'aide pour vous inscrire à l'alerte citoyenne ? Nous sommes là pour vous aider !

Si vous avez des difficultés à vous inscrire en ligne ou si vous avez simplement besoin d'assistance, nous sommes là pour vous guider. Appelez au 450 883-2241 ou présentez-vous durant les heures d'ouverture de la municipalité et nous serons heureux de vous offrir notre aide.

Connexion
MATAWINIE

NOTRE RÉGION EN HAUTE VITESSE



En savoir plus

sur le développement de votre réseau

ou consulter les forfaits disponibles



connexionmatawinie.org



ABONNEZ-VOUS MAINTENANT

Cooptel

1 888 532-2667 | cooptel.ca

Spectacles

Mona De Grenoble - 5 septembre dernier

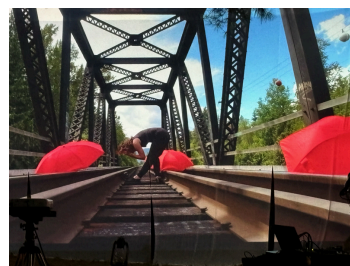


Beyries - 10 octobre dernier



Événement Culturel

Emprunte Sauvage avec Julie Pilon - 4 octobre dernier



Retour sur nos événements

Hôtel de ville

500, rue Principale
Sainte-Marcelline-de-Kildare
(Québec) J0K 2Y0

Téléphone 450 883-2241

Télécopieur 450 883-2242

Réception	Poste 7500
Direction, plaintes	Poste 7505
Comptabilité, taxation	Poste 7510
Urbanisme	Poste 7507
Environnement	Poste 7509
Loisirs	Poste 7562
Culture	Poste 7563
Communications	Poste 7506



info@ste-marcelline.com
dg@ste-marcelline.com
finance@ste-marcelline.com
urbanisme@ste-marcelline.com
environnement@ste-marcelline.com
loisirs@ste-marcelline.com
culture@ste-marcelline.com
communications@ste-marcelline.com

Urgence municipale 450 750-8761

Urgence travaux publics 450 750-8764

Permis de brûlage 450 834-2596

Urgences générales 911

Bureau poste 450 883-2462

Bibliothèque 450 883-0247

Maison des jeunes 450 883-6076

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h à 12 h

Fermeture exceptionnelle

Mardi 5 novembre : 8h à 10h15

Mardi 3 décembre : 8h à 10h15

Congé des fêtes : 23 décembre au 3 janvier



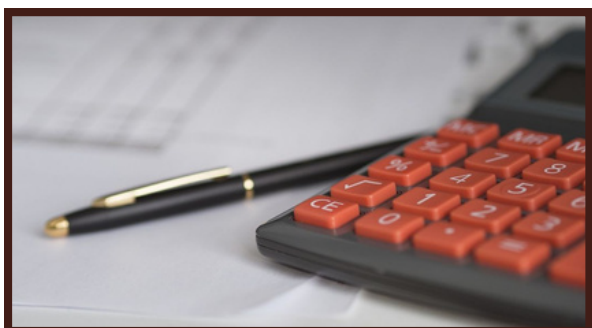
CONSEIL MUNICIPAL

Séances ordinaires

Le lundi 18 novembre à 20 h

Le lundi 16 décembre à 20 h,

la salle communautaire Gaétan-Morin.



TAXATION

Prochains versements de taxes municipales

Le lundi 25 novembre 2024